

568

MACAU (*Edmond-Philippe-Alexandre*),
Sénateur de Belgique (Tournai, 6.10.1833 —
Tournai, 24.4.1895). Fils de Philippe et de
Macau, Thérèse.

Macau était docteur en droit de l'Université
de Gand, exerçait le notariat dans sa ville
natale et y avait siégé durant de longues années
au Conseil communal, quand il fut envoyé
au Sénat. Il y était encore quand la Haute
Assemblée eut à voter le projet de loi ratifiant
la convention du 3 juillet 1890 intervenue entre
l'État Belge et l'État indépendant du Congo.
au sujet d'un prêt de vingt cinq millions consenti
par le premier au second. La loi en cause fut
votée à la chambre des représentants par
quatre-vingt-quinze voix contre une, au Sénat
par 55 voix contre trois abstentions, dont celle
de Macau.

Macau mourut chevalier de l'Ordre de Léopold.

25 avril 1953.

[J. J.]

Marthe Coosemans.

Mouv. géogr., Brux., 1890, p. 75a. — Note du
Greffe de la Chambre à l'auteur. — Note de M.
Gand, gendre de Macau à M. J. M. Jadot. Masoin,
F., *Histoire de l'É. I. C.*, Namur, Picard-Belu, 1912,
I, 191.